

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1413

présenté par
M. Christophe, rapporteur

ARTICLE 6

À l'alinéa 6, après le mot :

« arrêté »,

insérer le mot :

« conjoint ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.